



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 29 janvier 2021

**Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre
Comité interministériel à la Ville
Grigny
Vendredi 29 janvier 2021**

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et messieurs les parlementaires,
messieurs les préfets,
monsieur le Maire de Grigny,
mesdames et messieurs les maires,
monsieur le Président de la communauté d'agglomération,
mesdames et messieurs les élus,
mesdames et messieurs les membres du Conseil national des Villes,
mesdames et messieurs les représentants associatifs,

Chers amis !

Ce matin, je m'adresse donc à vous, entouré de nombreux membres du gouvernement, depuis le Centre de vie sociale de la Grande Borne, où je vous remercie, monsieur le maire, de nous accueillir. Ce lieu de culture et de rencontre est symbolique de la vitalité de nos quartiers, malgré évidemment les difficultés qui s'y concentrent. Il est aussi un symbole aujourd'hui de l'engagement de l'État pour faire vivre les services publics et la promesse républicaine au cœur de nos villes.

Je me présente devant vous après une matinée de visite passionnante ici à Grigny et un comité interministériel très riche qui a permis de prendre de nombreuses décisions afin de renforcer notre engagement collectif, celui du Gouvernement et à travers lui, de la Nation toute entière, pour les quartiers de la politique de la ville. Cet engagement n'est pas nouveau. Il porte déjà ses fruits, mais il importait, ainsi que l'a souhaité le président de la République, de lui donner une force nouvelle dans un contexte de crise qui frappe d'abord les territoires où se concentrent les inégalités de santé et les difficultés sociales. Dois-je rappeler que 42 % des QPV, comme on dit, sont au-dessus du seuil de pauvreté, soit 3 fois la moyenne nationale, et que le taux de chômage y est deux fois et demie plus élevé que dans le reste du pays ?

Ces quartiers n'ont pas davantage, évidemment, été épargnés par la crise sanitaire qui frappe notre pays depuis de longs mois. Ici même, à Grigny, l'incidence, comme on dit, est encore plus élevée que dans le reste du département de l'Essonne. Je voudrais saluer les efforts de l'ensemble des professionnels de santé qui interviennent ici comme ailleurs dans le pays, notamment ceux de la Maison de santé pluriprofessionnelle et ceux du Centre de santé communal, toutes et tous pleinement mobilisés. Cette crise sanitaire est venue nous rappeler que nous devons réinvestir impérativement le champ de la santé publique.

C'est pourquoi le comité interministériel de ce matin a décidé de financer l'ouverture de 60 centres et maisons de santé pluriprofessionnelles et participatives supplémentaires dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Je veillerai par ailleurs à ce que les hôpitaux et établissements de santé, à proximité immédiate de ces mêmes quartiers, bénéficient fortement de l'enveloppe exceptionnelle de 15,5 milliards d'euros du volet investissements du Ségur de la Santé qui sera prochainement réparti, à l'instar, par exemple, du centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges ou du Groupement intercommunal, le Raincy-Montfermeil. On sait, hélas, que cette crise sanitaire en provoque bien d'autres. Au premier rang desquels la crise qui heurte notre économie et à laquelle nous opposons des mesures de soutien massives et un plan de relance d'une ampleur exceptionnelle.

Mais il y a aussi des crises plus anciennes que l'épidémie aggrave et que nous devons affronter. C'est le cas en particulier de la crise sociale qui frappe de manière criante nos quartiers de la politique de la ville. Cette crise, vous le savez toutes et tous, est celle de l'ascenseur social, celle de l'égalité des chances, celle de la capacité de chacun à se réaliser selon ses mérites et ses talents. Cette crise en ce sens affaiblit la République et le président de la République et mon Gouvernement en ont fait une priorité pour la fin de ce mandat. Et pour l'illustrer, c'est ici, à Grigny, dans le quartier de la Grande Borne, que j'ai tenu à présider ce comité interministériel des villes auquel, avec mon Gouvernement fortement représenté à mes côtés, j'attache une très grande importance. Ce comité n'avait pas été réuni depuis 2013.

Il a pris, je vais y revenir, de très importantes dispositions. Après un intense travail interministériel et une large concertation, notamment auprès du Conseil national des villes, dont je salue et remercie les co-présidents et tous les membres. Que personne ici n'en doute : le rôle de l'État, plus que jamais en période de crise, est d'être aux côtés de ceux qui souffrent, de ceux qui se sentent exclus, de ceux qui se sentent victimes d'inégalités de tous ordres. Nous venons leur apporter des réponses concrètes, en phase avec leurs attentes légitimes et leurs besoins prioritaires. Par ma présence aujourd'hui à Grigny, l'État se veut un acteur engagé au service d'une politique de la ville ambitieuse. L'État ambitieux, l'État efficace, c'est un État partenaire.

Et je veux dire d'emblée avec Jacqueline GOURAULT, avec Nadia HAI et tous les ministres qui m'entourent, le rôle irremplaçable en la matière des collectivités territoriales, des élus de terrain, de tous les acteurs des services communaux et intercommunaux, des associations dont les bénévoles et les professionnels jouent un rôle irremplaçable, non seulement dans l'amélioration de la vie quotidienne de nos concitoyens dans ces quartiers, mais plus encore dans la diffusion des valeurs de la République. J'entends aussi, monsieur le Préfet de l'Essonne, madame la rectrice, avoir une attention particulière pour les agents de l'État qui exercent avec

conviction leur métier dans ces quartiers et plus généralement de tous les services publics. Un État efficace et présent, c'est d'abord, mesdames et messieurs, un État qui tient parole et je suis venu vous confirmer ce matin que le Comité interministériel des villes a décidé d'engager 1 % du plan de relance, 1 milliard d'euros - j'ai même voulu symboliquement qu'on aille plus loin, 1 milliard 100 millions d'euros pour être précis - , au titre du plan de relance au bénéfice des quartiers prioritaires auxquels, au total, à la suite des décisions de ce matin, il va mobiliser 3,3 milliards de financements supplémentaires à leur destination.

L'État, il est d'abord là, chère, Marlène SCHIAPPA, pour veiller à la première des libertés. Nous avons commencé notre visite par cela, c'est-à-dire la sécurité de nos concitoyens partout, y compris bien sûr dans les quartiers prioritaires de la ville. Il s'agit d'une des priorités essentielles de l'action gouvernementale en général, allant de la prévention à l'action des forces de sécurité intérieure. Mais aussi, j'en fais un marqueur depuis mon entrée en fonction, à l'efficacité du service public de la justice.

L'objectif est finalement très simple : que la population puisse mener une vie paisible en toute sécurité. Ni plus ni moins. Or, je n'ignore pas que 26 % des habitants de ces quartiers se sentent en insécurité. Largement plus du double de ce qui est observé au plan national. L'État ne peut et ne saurait s'y résoudre, il ne peut en particulier en aucun cas, accepter que ces quartiers soient un terrain d'action privilégié pour des visées séparatistes dont l'objectif avoué est de soustraire ses cibles aux lois de la République comme à ses valeurs émancipatrices. Je le dis ici le plus clairement possible : le combat contre l'islamisme radical est un combat essentiel qui vise à défendre la République et à protéger tous nos concitoyens, dont les musulmans de France. Il n'est pas question de transiger une seule seconde dans cette lutte, ainsi que l'a illustré la dissolution par mon Gouvernement de l'association BarakaCity ou encore la fermeture ces dernières semaines de 9 mosquées radicales.

Le projet de loi confortant les principes républicains en cours d'examen au Parlement, viendra encore renforcer nos moyens d'actions partenariaux en la matière. Autre action qui concentre toute notre énergie : la lutte contre la délinquance. Nous avons créé depuis 2017, et leur efficacité est reconnue, 55 quartiers de reconquête républicaine et je suis venu ce matin vous annoncer la création de 7 nouveaux quartiers de reconquête républicaine au total depuis 2017, ce sont 1 154 Policiers et gendarmes supplémentaires qui auront été déployés dans ces 62 quartiers prioritaires.

Au-delà de cette présence des forces de sécurité, il est essentiel de prévenir la délinquance, grâce en particulier à des professionnels qui interviennent sur le terrain au contact des jeunes et des habitants des quartiers. Je crois beaucoup et je ne suis pas le seul ici à la médiation, à cette intervention humaine et préventive. C'est pour cela que nous avons aujourd'hui décidé d'allouer 6 millions d'euros supplémentaires à la médiation et à la prévention spécialisée. Grâce à ce financement, ce sont 300 médiateurs et 300 éducateurs spécialisés qui viendront renforcer les moyens humains dans les quartiers, et ce, d'ici l'été 2021. 10 millions d'euros supplémentaires seront par ailleurs alloués au Fonds de prévention de la délinquance. Je citerais aussi le FIPD, bien connu de tous les acteurs de terrain pour financer des actions de proximité, comme par

exemple l'aide à la poursuite de l'équipement des communes qui le souhaitent en caméras de vidéoprotection.

Assurer davantage de sécurité dans les quartiers, c'est aussi s'assurer que la petite délinquance soit traitée avec rapidité et efficacité : par une action pénale adaptée en circuit court, par des relations partenariales avec les élus, les collectivités locales et le tissu associatif. C'est tout l'objectif de la justice de proximité que j'ai souhaité, dès ma prise de fonction et que le ministre de la Justice, garde des Sceaux, met en œuvre avec force et conviction. De quoi parle-t-on? De plus de 900 recrutements en trois mois venant des magistrats et greffiers et de 1 000 délégués du procureur supplémentaires d'un périmètre portant sur 350 petites et moyennes infractions, de sanctions qui viendront permettre une réparation visible dans nos quartiers et de décisions rendues rapidement au sein des « point-justice » installés dans les maisons du Droit et de la Justice et les espaces France Services. Le comité interministériel a décidé de créer 400 nouveaux espaces France Services dans les quartiers prioritaires de la Ville, qui s'ajouteront aux 169 existants.

Deuxième pilier de l'État républicain. On aurait presque pu qualifier de premier, l'Éducation, cher Jean-Michel. Cela commence par des actions fortes dès les premiers jours de la vie pour contrecarrer des inégalités hélas déjà bien ancrées. 5 %, vous le savez, 5% des enfants issus de milieux populaires ont accès à une place en crèche, contre 20 % des enfants issus de classes plus aisées. Or, nous savons à quel point la crèche est importante, que ce soit pour le développement de l'enfant ou pour le travail des parents.

C'est pourquoi nous avons décidé ce matin de renforcer les aides à la création de places en crèche dans les quartiers prioritaires de la ville, avec l'objectif de créer 10 000 nouvelles places d'ici la fin du quinquennat grâce à des aides à l'ingénierie ainsi qu'à l'investissement et au fonctionnement afin de réduire ce qu'on appelle le reste à charge des communes ou des intercommunalités. Sans l'éducation, pas de creuset républicain ni de capacité à porter une espérance pour nos jeunes. L'Éducation prioritaire est à ce titre une des priorités majeures de ce quinquennat. Le dédoublement des classes de CP et CE1 en REP et REP+ a constitué une véritable révolution. Ce dédoublement a permis à plus de 300 000 élèves de bénéficier d'un taux d'encadrement, je parle, sous le contrôle du ministre de l'Éducation nationale, d'un professeur pour 12 élèves au lieu de 24, assurant ainsi un suivi beaucoup plus individualisé.

Nous avons par ailleurs à partir, si j'ai bien compris, de Grigny, créé 80 cités éducatives afin de mobiliser l'ensemble des acteurs de la chaîne au profit des enfants et des jeunes des quartiers politiques de la ville. Ce nouveau dispositif s'est inspiré d'expériences de terrain menées par les élus locaux, les services de l'État, l'Éducation nationale et l'ensemble des partenaires. Il porte une ambition très forte ; accompagner, comme nous l'avons vu tout à l'heure, chaque enfant, chaque jeune, individuellement, dans son parcours éducatif, depuis la plus petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle. Ce dispositif est plébiscité par l'ensemble des acteurs et j'en suis le témoin pour avoir visité ce matin, comme nous l'avons fait ailleurs, monsieur le ministre, un lieu d'une vitalité exceptionnelle où j'ai croisé des enfants épanouis et heureux d'apprendre. Si bien que nous avons décidé aujourd'hui de labelliser 46 nouvelles cités éducatives en 2021 et en 2022 notre objectif est d'atteindre la cible de 200. Un appel à projets sera lancé à cet effet au

cours du printemps 2021. Nous allons également poursuivre l'ouverture d'internats d'excellence, ces établissements qui offrent aux jeunes des conditions de travail optimales et un projet éducatif construit. Il en existe actuellement 45 sur tout le territoire national. Grâce au plan de relance, leur nombre va plus que doubler et il y aura en 2022 au moins un internat d'excellence par département, dont un évidemment ici en Essonne.

L'année 2020 a été très particulière, très difficile pour notre jeunesse. Le confinement a bousculé toute la vie éducative et de nombreux enfants ont perdu le lien avec l'école. Mais la France, je le rappelle ici, est le pays d'Europe qui a le plus maintenu la scolarisation de ses enfants. Les opérations « Quartiers d'été » et « Vacances apprenantes » menée pendant l'été dernier, inédites par leur ampleur et leur mobilisation, ont permis d'offrir des activités de grande qualité aux jeunes. Durant l'été dernier, un million de jeunes des quartiers ont ainsi bénéficié d'actions destinées aussi bien à renforcer leurs apprentissages scolaires, à se cultiver, se dépenser dans le cadre de plusieurs dispositifs complémentaires : écoles ouvertes, colonies apprenantes, accueils de loisirs, etc. Cette opération a montré la détermination de l'État à donner à tous les enfants un véritable droit aux vacances au moment où celui-ci était entamé par les conditions de la crise.

Ces dispositifs ont aussi rencontré un succès indéniable et je vous annonce ma décision de les prolonger en 2021. L'épanouissement de nos jeunes passe aussi par le sport, madame la ministre déléguée. Et je sais votre attachement tout particulier à cet aspect de la politique de la Ville monsieur le maire. Vous avez bien raison, car le sport est un vecteur d'émancipation essentiel qui vient compléter, voire s'insérer, dans le temps scolaire. Et je le dis évidemment en ces moments très difficiles où les conditions sanitaires nous empêchent d'en favoriser le plein exercice, raison de plus pour passer la surmultipliée en préparant l'avenir dès la sortie de cette crise. Le plan de relance, je vous le rappelle, avait déjà fléchi 65 millions pour le sport dans les quartiers prioritaires de la Ville sur l'emploi sportif et la rénovation énergétique des équipements.

J'ai entendu, mesdames et messieurs les maires, vos légitimes préoccupations en la matière et je suis heureux de vous annoncer notre décision d'abonder au-delà de ce montant les crédits de l'Agence nationale du sport à hauteur de 36 millions d'euros supplémentaires avec trois objectifs : soutenir la mise en place rapide de 1 000 équipements de proximité dans les quartiers prioritaires, accompagner la réalisation d'équipements structurants comme des gymnases ou des terrains de grand jeu dans ces mêmes quartiers, accompagner enfin les projets associatifs de proximité. Je veux saluer chaleureusement tous ces dirigeants bénévoles et ces éducateurs des clubs sportifs dont le rôle est indispensable dans nos quartiers comme partout ailleurs, ma chère Roxana. Et je pourrais développer, j'aurai l'occasion d'y revenir, sur la question des activités culturelles, nous l'avons vu ce matin, qui elles aussi présentent un bénéfice d'intégration considérable.

Cet investissement prioritaire dans l'éducation est d'autant plus indispensable que nous savons que les habitants vivant dans ces quartiers sont frappés par le chômage avec une intensité exceptionnelle. L'accès à l'emploi y est plus difficile qu'ailleurs avec deux fois et demi plus de chômeurs que sur le reste du territoire et plus d'un quart des jeunes qui ne sont ni scolarisés ni en emploi. La crise, je l'ai déjà dit, ne fait qu'accentuer ces phénomènes très inquiétants pour

notre pacte républicain. C'est pour cela que nous n'allons ménager aucun effort sur le front de l'emploi, de l'insertion et de la formation. Tel est le premier objet du plan "Un jeune, une solution", plan sans précédent par son ampleur et qui doit bénéficier très fortement, très largement, aux habitants et aux jeunes des quartiers de la politique de la ville, chère Elisabeth BORNE.

Nous avons mis en place des outils très concrets, tant du côté des entreprises pour les inciter à l'embauche que du côté des jeunes pour mieux les accompagner. Je pense notamment à la garantie jeunes dont le nombre de bénéficiaires va doubler en 2021 ou encore à des actions de formation, de requalification et de réinsertion qui seront déployés de façon massive. Et ce que nous avons vu, une fois encore ce matin à Grigny, me remplit d'espérance. Au total, plus de 700 millions d'euros directement fléchés en matière d'insertion, d'emploi et de formation vers les quartiers prioritaires.

A vous élus, acteurs associatifs, entrepreneurs, de vous en saisir et d'en faire bénéficier le plus grand nombre de jeunes. J'ai également décidé de doubler dans les QPV le nombre de contrats aidés dans le secteur non-marchand pour le porter à 12 000, avec un taux de prise en charge par l'État évalué ou réévalué à 80% du SMIC. Pour déployer ces politiques d'emploi et de formation inédites, nous allons créer 500 nouveaux conseillers chez Pôle emploi, Monsieur le directeur général, qui viendront dès cette année renforcer les équipes de vos agences implantées dans ces quartiers.

Vous me permettez, Mesdames et Messieurs, en cet instant, d'avoir au nom du Gouvernement une pensée toute particulière pour cette agent de Pôle emploi assassinée hier à Valence avec une autre victime. Nous avons tout à l'heure observé à sa mémoire une minute de silence. Ce sont également 60 cités de l'emploi qui verront le jour cette année et que nous continuerons de déployer en 2022. Elles permettront de mobiliser tous les acteurs et en particulier les entreprises, de manière concertée pour aller vers les demandeurs d'emploi et leur proposer un accompagnement sur mesure. Tous les acteurs, tous les spécialistes de ces sujets savent qu'en particulier dans les quartiers politique de la ville, il faut se diriger, il faut aller chercher ces jeunes et moins jeunes pour les insérer, pour les mettre dans un parcours de formation et d'insertion professionnelle.

Enfin, quatrième axe structurant de notre politique, le logement et le cadre de vie. Ce matin, j'ai visité Grigny 2. J'ai vu des acteurs qui sont foncièrement attachés à leur quartier mais qui souffrent au quotidien de l'insalubrité de leur logement, de l'insécurité en bas des immeubles. Grigny 2 est ainsi un symbole, Monsieur le maire, qui ne saurait rester la plus grande copropriété dégradée de France.

Et je voudrais féliciter l'ensemble des acteurs pour ce projet de longue haleine qui a été engagé. J'ai décidé de débloquent le financement des travaux d'urgence que l'État financera à 100% toutes taxes comprises, j'insiste, ce qui représente 7 millions d'euros. Au-delà de la lutte résolue contre l'insalubrité des logements, l'État et les collectivités locales doivent encourager la mixité sociale. Le comité interministériel des villes de ce matin a acté un renforcement des moyens d'action de l'État en faveur de la transformation déjà engagée des quartiers de la politique de la

ville. Nous venons à cet effet de décider une hausse de 2 milliards d'euros des moyens dont dispose l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, Monsieur le Président, Monsieur le directeur général, qui porte cette politique après la hausse de son budget de 5 à 10 milliards décidée en début de quinquennat.

Cette nouvelle augmentation significative fera donc passer son budget global à 12 milliards pour le nouveau programme de rénovation urbaine. Sous le quinquennat, la rénovation urbaine aura ainsi fait l'objet d'un effort sans précédent. Ce sont près de 90 000 démolitions, 65 000 reconstructions, 120 000 réhabilitations et 800 équipements publics qui sont d'ores et déjà soutenus. Et les crédits supplémentaires que je viens de vous annoncer vont nous permettre de poursuivre et d'amplifier cette tendance.

Je tiens à apporter mes remerciements appuyés à Action Logement et donc aux partenaires sociaux qui sont à nouveau prêts à contribuer au tour de table en apportant 1,4 milliard d'euros. Mais je veux vous dire, car il y a longtemps que ça ne s'était pas fait, que l'État entend donner l'exemple et prendra également sa part avec 200 millions d'euros, tout comme le secteur HLM, grâce au financement de la Caisse de garantie du logement locatif social. Cet abonnement substantiel, et bravo à la ministre pour sa ténacité, du nouveau Programme National de Renouvellement Urbain marque ainsi une nouvelle étape dans le partenariat et la relation de confiance qui lie l'État, Action Logement et le mouvement HLM.

Là encore, j'aurai l'occasion d'y revenir. Ces 2 milliards permettront d'accompagner plus fortement le renouvellement urbain des quartiers présentant les difficultés les plus importantes en intervenant sur des périmètres plus larges. A Grigny, Marseille, Sarcelles, Roubaix, Aubervilliers, Vaulx-en-Velin ou d'autres villes encore, les projets pour gagner en consistance. Avec ces moyens, il sera aussi possible de répondre aux souhaits des acteurs locaux pour réaliser des réhabilitations de logements plus ambitieuses avec, par exemple, la pose de balcons. Cela paraît un détail, mais c'est très important pour les habitants, pour davantage verdifier les quartiers au moment où la transition écologique fait partie des priorités gouvernementales ou encore améliorer l'offre de services à la population.

Mais reconstruire, réhabiliter n'est pas suffisant. Il faut aussi agir en faveur de la mixité sociale déterminante pour garantir l'égalité des chances. La loi SRU, 20 ans après son adoption, présente de très importants résultats. Elle a permis la construction de logements sociaux dans les communes qui n'en comptaient pas ou pas assez. Il faut maintenir ce niveau d'exigence et poursuivre les efforts, en particulier dans les collectivités très éloignées du taux de 25% prévu par la loi. Le Gouvernement, je le dis ici publiquement, demeure plus que jamais attaché à l'application de cette loi fondamentale et travaille à sa prolongation pour organiser la solidarité des territoires pour le logement des ménages modestes et de la classe moyenne. Sûrement que les questions d'intercommunalité seront posées à la faveur de ce prolongement. J'y suis personnellement très favorable, mais il est aussi temps de s'attaquer au phénomène inverse.

Dans les communes déjà très dotées de logements sociaux, il est nécessaire d'assurer les conditions d'une mixité sociale à moyen terme. Nous avons donc décidé ce matin d'orienter la construction de logements sociaux dans ces communes au profit de la diversification de l'offre.

En clair, pour les communes comptant plus de 40 % de logements sociaux dans leur parc global, l'État limitera les autorisations pour la construction de logements très sociaux aux projets ayant vocation à renouveler le parc existant ou destinés à accueillir des publics spécifiques comme les logements étudiants, les foyers de jeunes travailleurs, les résidences sociales ou les pensions de famille. Là aussi, c'est une action de longue haleine, mais extrêmement structurante pour assurer le renouvellement urbain sur le fondement de la mixité sociale.

À côté de cette action aux effets à long terme, nous devons également mieux tenir compte des attributions et de l'occupation des logements existants. De ce point de vue, je ne peux que constater que les objectifs fixés par la loi sont loin d'être atteints. Seul un quart des territoires a adopté une convention intercommunale d'attribution, pourtant rendue obligatoire par cette loi qui date, je vous le rappelle, de 2017. Il s'agira donc de renforcer les dispositions législatives en question pour accélérer la conclusion de ces conventions et responsabiliser les acteurs sur l'atteinte de ces objectifs qui doivent, permettez-moi ce raccourci, devenir en quelque sorte le pendant de la loi SRU sur l'occupation du parc existant. Mesdames et messieurs, j'ai été long, mais le sujet le mérite.

Le président de la République a fixé au Gouvernement un mandat très clair : la République doit être chez elle partout en France. La République, c'est un socle de valeurs, vous le savez, et de principes fondés sur la liberté, l'égalité et la fraternité. Vouloir y porter atteinte par la violence ou la transgression de la loi doit exposer à la plus intransigeante fermeté. Mais la République, c'est aussi celle qui élève, celle qui donne les mêmes chances à toutes et à tous, celle qui dirige sa bienveillante attention vers ceux qui souffrent et que les circonstances de la vie ont placé dans une situation d'inégalité.

Voilà pourquoi la politique de la Ville est au cœur des objectifs que poursuit le Gouvernement et que je suis venu ici avec beaucoup de ministres à Grigny promouvoir. Mieux encore, les incarner et leur donner leurs lettres de noblesse. Nous sommes ce matin au milieu de vous, vous les acteurs et les hussards de ces quartiers, pour vous apporter la solidarité et le soutien de l'État, pour proposer des solutions, pour donner des moyens concrets, précis et surtout réaffirmer notre détermination sans faille à faire vivre la promesse républicaine.

L'action publique telle que la conçoit et la porte mon Gouvernement, ce sont des mots et des symboles, c'est très important, mais ce sont surtout des actes, des récits concrets, chiffrés et financés au service des territoires, des villes, des quartiers, c'est-à-dire, en fait, de celles et ceux qui y vivent au quotidien et ne demandent rien de mieux que de pouvoir s'y épanouir.

Je vous remercie.